



Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby
Demande de certificat d'autorisation

INSTALLATION SEPTIQUE

À l'usage de la Municipalité

Date de la réception :
No de la demande :
Date de l'appel lorsque terminé :

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE OU DU REQUÉRANT

Nom :	Prénom :
Adresse :	Ville :
Code Postal :	Téléphone :
Téléphone bureau :	Cellulaire :
Courriel :	

LOCALISATION DES TRAVAUX

Adresse des travaux :
Matricule :
Lot :

ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone :

EXÉCUTANT DES TRAVAUX OU ENTREPRENEUR

Entrepreneur :
Adresse :
Téléphone :
No R.B.Q :

EXÉCUTANT DES TRAVAUX OU ENTREPRENEUR (SUITE)

Date prévue début travaux :

Date prévue fin travaux :

Valeur estimé des travaux :

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

Nombre de chambres à coucher :

Étude de caractérisation : oui ☐ non ☐

Entrepreneur :

Adresse :

Téléphone :

Système choisi :

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Je, _____, soussigné(e) étant dûment autorisé(e), déclare que les renseignements ci-dessus et ci-joints sont exacts et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions des règlements et des lois s'y rapportant. Je suis conscient(e) qu'un délai maximum de trente(30) jours peut s'écouler avant l'émission du permis.

Demandeur :

Signé à Saint-Alphonse-de-Granby, ce

Les renseignements personnels recueillis par la Municipalité sont nécessaires pour l'application de la réglementation provinciale et locale. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Toute omission de les fournir peut entraîner un refus de la demande. La municipalité ne communiquera ces renseignements qu'à leurs membres du personnel autorisés ou à leurs partenaires et, exceptionnellement, à certains ministères ou organismes, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

DOCUMENTS A FOURNIR

INSTALLATION SEPTIQUE

☐

Plan et devis signés et scellé par un professionnel compétent en la matière comprenant les renseignements prévus à l'article 4.1 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. (Q-2, R.22);

☐

Engagement écrit du propriétaire à remettre, à la fin des travaux, dans les trente (30) jours suivants, une attestation de conformité des travaux par rapport aux documents fournis, signé par un professionnel spécialisé.

Tarification pour l'obtention du certificat d'autorisation	
Installation septique	50,00\$